

**Accord-cadre d'architecte-urbaniste, paysagiste, maîtrise d'œuvre des infrastructures préalable à l'aménagement du site industriel de La Janais**

communes de CHARTRES DE BRETAGNE et SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE

**PROCEDURE FORMALISEE**

**1. Identification de l'organisme qui passe l'accord cadre**

TERRITOIRES PUBLICS – 1 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz – CS 50 726 - 35207 RENNES CEDEX 2 -  
Tél : 02.99.35.15.15, mandataire intervenant au nom et pour le compte de Rennes Métropole

**2. Procédure de passation**

Procédure avec négociation en application des articles R.2161-12 à R.2161.20 du code de la commande publique.

**3. Objet de l'accord-cadre et lieu d'exécution**

**Accord-cadre d'architecte-urbaniste, paysagiste, maîtrise d'œuvre des infrastructures préalable à l'aménagement du site industriel de La Janais**

**4. Durée de l'accord cadre**

La durée de l'accord cadre est de 4 ans à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux. Date prévisionnelle de démarrage : juin 2022.

**5. Modalités de retrait du dossier de consultation**

Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante : <https://territoires.achatpublic.com>.

**6. Lieu et conditions de remise des plis**

Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme <https://territoires.achatpublic.com>.

**7. Justificatifs à produire**

Concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.

**8. Critères de jugement des candidatures**

- Pertinence et cohérence des références au regard des enjeux de l'opération,
- Capacités techniques et professionnelles,
- Capacités financières

Le pouvoir adjudicateur retiendra entre 3 et 5 candidats admis à remettre une offre.

**9. Critères de jugement des offres**

Valeur Technique : 60%

Valeur prix : 40%

**8. Renseignements administratifs et techniques**

Les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public

**9. Procédure de recours**

Tribunal administratif de Rennes, 3 Contour de la Motte 35044 Rennes

**10. Date limite de remise des plis**

Le 21 février 2022 à 18H00

**11. Numéro de parution au JOUE**

n°3831021

**12. Date d'envoi à la publication : Le 21 janvier 2022**

Immeuble Agora  
1, rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz  
CS 50726  
35207 Rennes cedex 2  
T/ 02 99 35 15 15

Société Publique Locale d'Aménagement au capital de 798 600 €  
RCS Rennes 523 189 553 - Siret 523 189 553 00010 - N° TVA intracommunautaire : FR 31523189553